

N°934

du 22  
JUILLET  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 En réunion à Lomé ce 22 juillet

**Les Gouverneurs  
du Fagace vont  
acter les décisions  
capitales pour  
le Fonds**

P3 Le Togo à l'ère des responsabilités dans les réformes

# Regards croisés sur la part de l'armée

P7 Tranche Commune Entente 2016  
**Pierre Nyamedi reçoit  
son lot direct en attendant  
le tirage régional**

P2 Histoire  
**L'Allemagne reconnaît  
le génocide des Hereros**



P6 Sur le manganèse de Nayega au Nord Togo  
**Keras attend  
avec impatience  
son permis minier**

P7 Transport routier/ Respect de la charge à l'essieu  
**Le Togo en application  
effective du règlement  
n°14 de l'UEMOA**

**PA-LUNION** .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## AZIMUTS INFOS

## Perdre de la graisse et perdre du poids : quelle différence ?

**Maigrir, d'accord, mais alors, mieux vaut perdre de la graisse plutôt que du muscle. Comment s'y prendre ?**

L'organisme contient de l'eau, des organes, des muscles, de la graisse... Lorsque l'individu maigrit, il peut perdre de la graisse, mais aussi du muscle. Pour éviter de perdre du muscle, il est important de faire de l'exercice physique.

Toutefois, en faisant de l'exercice, l'organisme peut gagner en muscle et ne pas forcément perdre de poids car le muscle est plus dense que la graisse. C'est pourquoi la mesure du tour de taille peut être un indicateur plus intéressant que le poids.

Grâce à une balance à impédancemétrie, il est possible de connaître la composition de son organisme en graisses et de mesurer son évolution. Chez un homme de poids normal, la masse de graisse représente environ 15 % à 20 % du poids, alors que chez les femmes, cette proportion est d'environ 25 % à 30 %.

## Sport et protéines pour garder du muscle

De manière générale, pour prendre du muscle, il faut faire de l'exercice et consommer des protéines, qui peuvent être trouvées dans l'alimentation (protéines animales ou végétales) ou dans des compléments alimentaires.

La dépense énergétique dépend de différents paramètres comme le sexe, l'âge, l'activité pratiquée, la masse maigre de l'individu... Grâce au sport, l'organisme peut gagner en muscle ; comme la masse musculaire influence le métabolisme de base (au repos), plus l'organisme est musclé, plus le métabolisme de base augmente.

Enfin, certains compléments alimentaires sont commercialisés comme " brûleurs de graisse ". Ils consistent à activer la lyse des lipides dans les cellules graisseuses (les adipocytes), en augmentant le métabolisme de base de l'organisme.

## A quoi sert la créatine ??

**La créatine joue un rôle important dans le muscle pour mobiliser rapidement de l'énergie lors d'un effort physique.**

La créatine est une molécule azotée fabriquée par le foie et qui se retrouve dans la circulation sanguine. Elle est ensuite phosphorylée dans le muscle par la créatine-phosphokinase (CPK).

Elle a pour fonction de constituer des stocks d'ATP dans nos cellules (l'ATP est une molécule qui fournit de l'énergie pour les activités cellulaires). Elle le fait grâce à la créatine phosphate, aussi appelée phosphocréatine, qui sert plus particulièrement à fournir de l'énergie aux cellules musculaires.

En effet, les cellules musculaires possèdent peu de réserves d'ATP, mais en disposent de phosphocréatine. Lors d'une contraction musculaire, des enzymes permettent de libérer rapidement de l'ATP à partir de la phosphocréatine.

L'organisme humain contient environ 100 g de créatine phosphate dans les cellules musculaires.

## Les sources alimentaires de créatine

La créatine est une molécule fabriquée naturellement par le foie, le pancréas et les reins, à partir de trois acides aminés : l'arginine (Arg), la glycine (Gly), et la méthionine (Met). La créatine se trouve naturellement dans l'alimentation : dans la viande, la volaille et le poisson.

Les compléments alimentaires de créatine peuvent aussi servir à augmenter les apports de créatine et donc la force musculaire de l'organisme. Comme la prise de muscle augmente le métabolisme de base, ces compléments alimentaires permettent également de faire diminuer les masses graisseuses. Ils se prennent souvent après un effort pour favoriser son absorption.

## Une crème solaire bio peut-elle être efficace et protéger l'environnement ?

**Les crèmes solaires bio ont l'avantage de ne pas être dangereuses pour l'environnement. Elles sont efficaces mais doivent toutefois être appliquées plus souvent sur la peau, car leurs indices de protection sont moins élevés que ceux des autres crèmes solaires. Explications.**

Composition d'une crème solaire bio : des filtres minéraux naturels. Il n'existe aucun composant dangereux pour l'environnement dans les crèmes solaires bio. Même les filtres utilisés pour protéger la peau des ultraviolets sont naturels. Il s'agit en général de filtres minéraux à base de zinc et de titane.

Ces filtres naturels sont aussi efficaces que les filtres de synthèse des crèmes solaires traditionnelles, et sans danger pour l'environnement. Les filtres de synthèse, eux, sont accusés de polluer dangereusement l'eau. Une étude suisse les rend même responsables de la mort du corail dans certaines zones touristiques !

Les crèmes solaires bio sont soumises aux mêmes critères d'emballage et de composition fixés par l'Union européenne que les crèmes solaires traditionnelles (directive européenne 76/768/CEE).

## Efficacité et inconvénients d'une crème solaire bio

Efficaces, les crèmes solaires bio ont toutefois des indices de protection moins élevés que les autres crèmes solaires. Elles doivent donc être appliquées plus souvent sur la peau.

En plus de leur indice de protection relativement faible, les crèmes solaires bio présentent plusieurs inconvénients. Elles sont ainsi trop riches en alcool, connu pour assécher l'épiderme, mais aussi en huiles essentielles, aux propriétés allergisantes. Sur ce point, il faut cependant reconnaître que les crèmes solaires traditionnelles contiennent elles aussi des éléments allergènes.

Pense-bête : pour une protection optimale de votre peau, les spécialistes préconisent de mélanger une crème solaire traditionnelle avec une crème solaire bio.

## Histoire

## L'Allemagne reconnaît le génocide des Hereros

Difficile de savoir les fondements du travail mémoriel qui se fait en Allemagne. Mais contrairement à la plupart des Etats d'Europe voire d'Occident, en tout cas ceux qui ont eu à prendre part à la colonisation, qui font une politique épouvantable à l'égard de leurs ex-colonies et de leurs ressortissants, l'Allemagne est le seul Etat à faire un travail de réconciliation avec sa propre histoire et d'humanisation des relations humaines. Comme le disait Frantz Fanon, l'Europe a toujours parlé de l'individu alors qu'elle passe son temps à le détruire. En Allemagne le bouillonnement intellectuel est à un point à cheval sur les questions de post-colonie, qu'elle est totalement en avance sur ses voisins européens. En témoigne la création du Musée Humboldt.

Dans cette optique, ils viennent de reconnaître le génocide des Hereros de Namibie, le premier génocide du siècle, avant celui des Arméniens, qui a servi de laboratoire au génocide juif. L'un des officiels génocidaires était d'ailleurs le père de Goering, un des bras droits d'Adolf Hitler.

La réconciliation officielle entre la Namibie et l'Allemagne pourrait être scellée d'ici la fin de l'année par une déclaration commune. L'Allemagne prévoit de présenter des excuses officielles pour l'élimination systématique des indigènes en Namibie issus des peuples Herero et Nama par les troupes impériales allemandes il y a un siècle, a indiqué mercredi 13 juillet le ministère des affaires étrangères.

*"Nous avons pour objectif de parvenir à une déclaration gouvernementale commune [avec les autorités de Namibie] qui contiendrait une formulation commune sur les événements qui se sont produits et une*

*excuse allemande qui serait acceptée par la Namibie et qui pourrait former la base d'une résolution des Parlements' des deux pays, a indiqué à la presse une porte-parole du ministère, Sawsan Chebli.*

*"Les deux parties espèrent que ces discussions seront achevées cette année", a-t-elle ajouté, tout en soulignant que de telles excuses officielles n'impliquaient pas à ce stade d'indemnisation. Les autorités allemandes parlent désormais de "génocide" à propos des massacres. Le terme avait été employé en 2015 par le président de la Chambre des députés, Norbert Lammer, et il a été répété mercredi par le gouvernement.*

## Camps de concentration

*"Nous avons depuis longtemps parlé de génocide", a dit la porte-parole du ministère. Selon le président du Bundestag, l'Allemagne impériale a conduit en Namibie, à l'époque Afrique allemande du Sud-Ouest (1884-1915), une "guerre raciale" pour réprimer un soulèvement Herero. Il a parlé de "dizaines de milliers de victimes Herero et Nama, non seulement dans les combats mais aussi à cause de maladies et de mises à mort cibées liées à la privation d'eau et de nourriture" et a affirmé que d'autres "sont morts dans des camps de concentration ou du travail forcé".*

Privés de leurs terres, de leur bétail et de tout moyen de subsistance en raison de la pression croissante des colons allemands et pressurés par l'administration coloniale, les Herero s'étaient révoltés le 12 janvier 1904, massacrant 123 civils allemands.

La guerre a culminé avec la bataille de Waterberg qui eut lieu en août 1904 à environ 200 kilomètres de la capitale Windhoek. Les Herero décidèrent de fuir vers l'Est avec femmes et enfants pour gagner le Botswana voisin, poursuivis par les troupes allemandes à travers les



étendues désertiques de l'actuel Kalahari, où seuls 15000 survivèrent sur 80000.

Lire aussi : Histoire d'un livre. En mémoire des Hereros et des Namas. En octobre 1904, le commandant militaire de la colonie, le général Lothar von Trotha, décidait d'exterminer les Herero, décrétant que "dans les frontières [coloniales] alle-

mandés, tout Herero avec ou sans arme, avec ou sans bétail, devait être abattu".

Depuis 2011, l'Allemagne a restitué à la Namibie plusieurs dizaines de crânes de guerriers Herero qui avaient été ramenés à Berlin pour des expériences censées prouver la supériorité des Blancs sur les Noirs. *Le Monde/L'Union*

## Nécrologie

## Disparition d'Esterhazy, figure de la littérature hongroise

L'écrivain Peter Esterhazy, chef de file de la littérature hongroise, est décédé le 15 juillet dernier à l'âge de 66 ans d'un cancer dont il avait fait le sujet de son dernier ouvrage, a annoncé son éditeur cité par l'agence de presse hongroise MTI.

Kriszian Nyary, directeur des éditions Magvető, a indiqué que l'écrivain était décédé dans l'après-midi. Il avait ouvert en juin la foire du livre de Budapest où il avait présenté son dernier ouvrage, "Journal intime du pancréas" qui évoquait sa bataille contre la maladie.

Né à Budapest le 14 avril 1950, Peter Esterhazy, était issu d'une vieille famille aristocratique dépossédée de ses biens en 1948 après la prise du pouvoir par le Parti communiste.

Étudiant en mathématiques, il avait travaillé pendant quatre ans, de 1974 à 1978, à l'Institut d'informatique du ministère de l'Industrie, avant de se consacrer exclusivement à la littérature.

Son œuvre la plus importante est "Harmonia Caelestis" (2000) dans laquelle il retrace l'histoire de sa fa-



mille, de ses ancêtres à l'époque de l'empire austro-hongrois jusqu'à leur persécution par la dictature communiste.

En 2005, sous le titre "Revuetarrigé", il publie une nouvelle version de "Harmonia Caelestis" après s'être rendu compte que son père avait été un informateur de la police politique pendant l'ère communiste.

Considéré comme la figure la plus importante de "la nouvelle prose hongroise", il laisse une œuvre caractérisée par sa diversité stylistique et ses expérimentations formelles, une prose "argotique et débordante de vie" avait dit de lui l'écrivain américain John Updike.

La plupart de ses ouvrages en France sont publiés aux éditions Gallimard.

## Cinéma

## Charles Najman a dit adieu à ses zombies

Disparu à 60 ans, le cinéaste et écrivain laisse une œuvre originale où se rencontrent la Shoah et le vaudou, où dialoguent la mémoire juive et l'imaginaire africain d'Haïti.

Il avait 60 ans. Peu de non-Haïtiens connaissent aussi bien que lui le pays, son histoire, son peuple, sa singularité, sa spiritualité et son imaginaire. Plusieurs films en témoignent, dont la fiction Royal Borbon, couronnée en 2002 par le prix Jean-Vigo, ainsi qu'un livre majeur, Dieu seul me voit (1995).

Né en France en 1956, Charles Najman grandit dans un foyer où on parle le yiddish : ses parents sont juifs polonais. Sa mère, Solange, cousine éloignée de Rosa Luxemburg, était revenue d'Auschwitz. Son père était militant communiste. Son frère, Maurice Najman, jouera un rôle-dé en Mai 68 en fondant les comités d'action lycéens (CAL). A

l'ombre de cet aîné célèbre, journaliste, agitateur politique et culturel disparu en 1999, Charles Najman tracera son chemin, qui passe par les Caraïbes. Après des études de philosophie à la Sorbonne, il découvre Haïti, encore sous la férule du dictateur Jean-Claude Duvalier. Il ne cessera d'y retourner.

Son livre Dieu seul me voit (poétique euphémisme pour évoquer la masturbation), publié en 1995, est une lecture obligée pour quiconque veut comprendre ce fragment d'Afrique qu'est Haïti. Najman trace aussi des parallèles en écho à sa propre histoire. Comme le soulignait Libération dans sa critique : « Au Juif errant répond le Noir errant [l'esclave en fuite, ndr], au mythe haïtien du zombi celui du Golem, aux milliers d'esclaves morts [...] les victimes de l'Holocauste. »



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Le Togo à l'ère des responsabilités dans les réformes

## Regards croisés sur la part de l'armée

*L'ombre de la grande muette hante tout Togolais du fait de l'intrusion et la présence des Forces armées togolaises (Fat) dans le jeu politique national. Le HCRRUN n'a donc pas tort de l'inscrire à l'atelier de réflexion sur les réformes. Dans ce numéro, L'UNION choisit de partager le regard d'un «corps habillé» lui-même, en l'occurrence le Colonel Djibril Inoussa, et l'approche du rôle de l'armée (créée en 1964) par un acteur de la société civile, Me Jean Yaovi Dégli. Du moins, dans les grandes lignes.*

**«Les meilleures lois ne suffisent pas, il faut d'abord la sécurité», Col. Djibril Inoussa**

Le premier rappelle la mission chantée par tous : les Forces armées togolaises ont eu pour missions la défense de l'intégrité du territoire et la sécurité des personnes et des biens. En clair, lutter contre les menaces extérieures et prévenir les conflits internes. Elles ont ainsi œuvré aux côtés de toutes les couches sociales pour bâtir le Togo. Le Colonel Djibril Inoussa n'oublie pas le principe qui est repris dans la loi fondamentale : «républicaines et politiques, elles sont au service du peuple togolais sans exclusion ; elles sont entièrement soumises à l'autorité politique constituante régulièrement établie». La satisfaction de telles exigences légales et constitutionnelles requiert que le fonctionnement de l'armée et des forces de sécurité soit mieux encadré. Il poursuit : véritable bouclier protecteur de l'Etat togolais, l'armée ne saurait être en



Colonel Djibril Inoussa

marge des grandes décisions qui engagent la vie de la nation. Aucun pays au monde ne peut se développer sans ses forces armées chargées de protéger ses intérêts. Y compris le moment de réformer, peut-on lui rajouter.

Etc'est ici qu'il faut circonscrire le rôle de l'armée afin que chacun se tienne bien droit dans ses bot-

tes et reste à sa place légalement réservée. Avec cette précision que c'est le chef de l'Etat qui reçoit le titre de «chef suprême des forces armées», rendant incontestable l'autorité du titulaire de la magistrature suprême dans ses attributions de commandant en chef, le Colonel Djibril Inoussa déclare : «les forces armées dans

une République doivent avoir une capacité morale indiscutable, un attachement indéfectible à la patrie, une volonté de servir utilement la patrie et ses institutions, un respect strict de la Constitution, des lois et règlements. Au Togo, le processus de réformes engagé depuis 2007, soit deux ans avant la mise en place de la CVJR, a permis le vote de la loi n° 2007-010 du 1<sup>er</sup> mars 2007 portant statut des personnels militaires. Cette loi, qui vise à réaffirmer les valeurs républicaines des forces armées togolaises, définit clairement les missions des FAT qui sont entre autres la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la nation. Ces missions s'exercent conformément à la constitution, aux lois et règlements en vigueur. Les forces armées et de sécurité jouent un rôle majeur dans la préservation de la paix et de la tranquillité pu-

blique, gage de tout développement. Elles concourent ainsi à la stabilité des institutions. Nul ne peut ignorer aujourd'hui l'importance de l'institution militaire dans la vie de la nation».

En raison de l'évolution et des changements dans les rapports entre les forces armées et la société, les forces armées sont plus axées sur la défense nationale. Elles sont souvent impliquées dans la sécurité internationale, par exemple dans les missions de maintien et de soutien de la paix, et dans les réponses internationales aux menaces transnationales à la sécurité telles que la prolifération des armes, le terrorisme et le crime organisé. Face à ces nouveaux défis sécuritaires, l'approche de la sécurité a évolué et tient compte, aujourd'hui, de la sécurité humaine axée sur les individus. Par extension, elle embrasse la promotion du développement et

des droits de l'homme.

«Ces nouvelles menaces peuvent constituer une entrave au processus de réformes politiques et institutionnelles et à la stabilité des institutions. Cet atelier pouvait ne pas avoir lieu si le Togo n'était pas en sécurité. Le climat de paix et de sécurité que vit notre pays est à mettre à l'actif des forces armées et de sécurité qui veillent nuit et jour. Les conditions de sécurité sont donc favorables pour les réformes politiques et institutionnelles. Les forces armées jouent ainsi leur partition en créant un environnement sécuritaire propice au processus de réformes. Le fait d'avoir les meilleurs lois ou textes ne suffisent pas à propulser une nation sur le toit du monde. Il faut d'abord la sécurité pour permettre leur mise en œuvre», a conclu le Colonel Djibril Inoussa.

**«Le rôle de l'armée dans la mise en œuvre des réformes et de son respect est important», Jean Dégli**

«Le Togo mérite mieux que ce qu'il a eu jusqu'à ce jour de notre part. Donnons-le lui enfin». C'est le cri de cœur de Me Jean Yaovi Dégli. Encore que chacun sache identifier ce qu'il a à faire. L'avocat a son remède qui nécessite que chaque acteur doit prendre sur lui de tout faire pour permettre que le processus soit conduit jusqu'au bout et sans heurts, de façon consensuelle et de bonne foi. **Rôles des acteurs et parties prenantes. Le chef de l'Etat et son Gouvernement** : l'exécutif est le principal moteur des réformes puisque celles-ci sont de la première responsabilité de ceux qui ont les rênes du pouvoir. Si l'exécutif n'a pas la volonté nécessaire de voir les réformes se réaliser, il sera absolument impossible de les opérer. Il appartient donc au chef de l'Etat de faire preuve d'une volonté politique inébranlable pour insuffler l'énergie et la vigueur nécessaires pour que ces réformes, qui sont censées aider notre pays à tourner définitivement le dos aux crises politiques à répétition mais qui ont trop entraîné, voient enfin le jour. L'autre rôle du chef de l'Etat et de son gouvernement est de donner le ton et l'exemple tout au long du processus pour montrer le chemin de la bonne foi, de l'intérêt général et du respect des règles et de la parole donnée. Au-delà de tous les autres acteurs, c'est au chef de l'Etat qu'incombe la tâche la plus importante mais aussi plus noble si elle est accomplie. Celle de donner à son pays un cadre

qui permette à celui-ci de réussir son entrée dans l'histoire mais également de faire un pas sérieux vers la réconciliation nationale. Il devra d'ailleurs embarquer son parti politique dans cette aventure. Un autre des rôles de l'Exécutif sera de divulguer le projet le plus largement possible, de convaincre et d'amener le peuple togolais à l'accepter et à se l'approprier. La dernière tâche du chef de l'Etat et de son gouvernement sera de traduire dans la réalité palpable les résultats des travaux de la commission qui planchera sur les réformes, soit en faisant voter une loi modificative de la Constitution par l'Assemblée où son parti est majoritaire, soit en soumettant le projet à un référendum. Dans les deux cas, le rôle du Président de la République sera décisif.

**Les partis politiques** Le rôle des partis politiques sera également de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour permettre la mise en œuvre des réformes. A cet effet, ils devront éviter d'être arc-boutés sur des positions irréalistes qui ne feront que favoriser ceux qui font tout pour que ces réformes fondamentales ne voient pas le jour. Ils doivent donc jouer en acteurs qui n'aient en vue autre chose que la nécessité de doter notre pays d'un avenir meilleur sur le plan constitutionnel et institutionnel. Il leur faudra également traduire fidèlement les avancées auprès de leurs membres et sympathisants ainsi que de tout le peuple et être assez vigilants pour qu'aucun blocage



Me Jean Yaovi Dégli

n'intervienne en chemin, d'où qu'il vienne.

**La société civile** Le rôle de la société civile, qui va aussi faire le maximum de pression et agir par tous moyens pour que ces réformes voient enfin le jour, sera déterminant si elle sait occuper la place qui lui revient. En tant qu'acteur qui devra garder la neutralité et l'impartialité pour ne voir que l'intérêt bien compris du peuple togolais, la société civile devra jouer son rôle habituel de sentinelle dans la cité. Eviter que l'intérêt du peuple soit une fois encore plombé par l'égoïsme, la culture de l'intérêt personnel et partisan, la surenchère, la mauvaise foi, etc. ; bref, tout ce qui fera capoter les réformes. Dans cette position de sentinelle dans la cité, la société civile, qui doit prendre le peuple à témoin et se l'associer fortement, doit être capable de dénoncer les divers

dérapages d'où qu'ils proviennent. Dans la divulgation et l'explication des résultats partiels et finaux et leur appropriation par les populations, les membres de la société civile doivent être le maillon le plus important qui doit jouer, de façon impartiale et objective, le rôle de la conscientisation du peuple. Ils doivent être les meilleurs relais entre les principaux acteurs que sont le gouvernement, le parti au pouvoir et l'opposition, d'un côté, et le peuple tout entier de l'autre.

**L'armée et les forces de sécurité** Le rôle de l'armée dans la mise en œuvre des réformes et de son respect est important puisque le Togo a été très connu pour l'intrusion et l'intervention régulière de son armée dans la vie politique. Il en est de même des forces de sécurité dont le soutien à l'armée n'est pas à négliger. Il appartient aux forces armées et

de sécurité dont les membres sont des citoyens comme tous les autres de respecter la volonté populaire et de la faire respecter par leurs membres. Devant être soumis au pouvoir civil, elles doivent jouer un rôle dans le respect des lois et des institutions, en évitant de jouer les trouble-fêtes ou de soutenir un pouvoir contre le peuple.

**Responsabilité des acteurs et parties prenantes. Les gouvernants au premier rang desquels le chef de l'Etat.** Dans ce processus de réformes, le chef de l'Etat a la première et la plus lourde responsabilité. Le Président de la République, qui s'est engagé pour faire aboutir la réconciliation nationale des Togolais et qui a mis en place la CVJR à cet effet, a la responsabilité de sortir notre pays de sa situation de crise à répétition. Il a donc la responsabilité d'aider le pays à se doter de normes constitutionnelles et d'institutions qui le sortent définitivement des crises, des sentiers battus et le propulsent vers la modernité et l'Etat de droit. Sa responsabilité est d'autant plus grande que sa volonté politique peut tout permettre ou tout bloquer. Plus que les réalisations économiques et sociales, le passage du président Faure à la tête de l'Etat togolais sera marqué par ce qu'il aura pu faire pour permettre à ce Togo écartelé et en crise permanente de se réconcilier avec lui-même et de retrouver un véritable vivre ensemble. Ce processus passe indubitablement par les réformes puisque le

problème togolais est d'abord et avant tout politique. La mise en œuvre des réformes sera également l'occasion pour le chef de l'Etat non seulement de mettre fin à cette image de refus d'application des accords signés mais aussi et surtout à cette impression que la CVJR n'a pas été l'œuvre d'une volonté politique sincère de régler les problèmes togolais mais plutôt d'une intention de flouer les Togolais et de sécuriser une légitimité internationale. Cette responsabilité du chef de l'Etat est inséparable de celle de son gouvernement et de son parti qui doivent l'accompagner dans son action.

**Les partis politiques d'opposition.** Après des errements (tergiversations, divisions, voltefaces, manque de stratégie, etc..) lors des diverses négociations et surtout de la dernière tentative fin 2014 de voir la proposition de loi être adoptée, l'opposition a une nouvelle chance de se rattraper si un processus sincère de mise en œuvre des réformes est mis en route. Elle aura d'autant plus l'obligation de voir les réformes se traduire dans la réalité qu'elle a raté l'occasion dès 2007 et la formation du gouvernement d'union de faire ce qu'il faut et notamment les pressions nécessaires pour que l'APG soit mis en application. Sa responsabilité est donc grande puisqu'elle joue sa crédibilité. Dans cette logique, elle a la responsabilité de faire tout ce qui est de son pouvoir pour faire aboutir le

(suite à la page 4)

## Avec des défis toujours inscrits sur son agenda depuis 40 ans La CNUCED veut enfin passer des décisions aux actions

John Afolabi

Réunie depuis le 17 juillet 2016 à Nairobi, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) boucle sa quatorzième session ce 22 juillet dans la capitale kenyane. La délégation togolaise est conduite par le Secrétaire général du ministère du commerce, Timothé Bamana. La Conférence se caractérise par des débats ministériels, des tables rondes de haut niveau, des sessions thématiques, d'un forum mondial de l'investissement, d'un forum mondial sur les produits de base, d'un forum pour la jeunesse et d'un forum de la société civile, entre autres. Le tout, sous le thème général «*Des décisions aux actions*».

A juste titre, à l'ouverture, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a noté que Nairobi avait déjà accueilli la 4<sup>ème</sup> session de la CNUCED, il y a un peu plus de quatre décennies. Et de souligner que «*beaucoup a changé en 40 ans, mais que bon nombre des défis posés à la CNUCED IV sont toujours inscrits sur l'agenda international*». Il en va ainsi de la vulnérabilité des pays



Les membres de la délégation togolaise à Nairobi

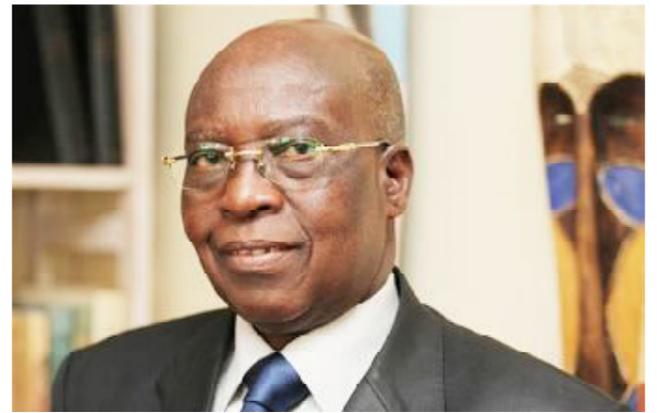
en développement aux marchés des matières premières volatiles, qui figuraient déjà parmi les principaux objectifs de la CNUCED IV et qui demeurent aujourd'hui, avec le ralentissement et la baisse du commerce mondial des prix des matières premières. Un sujet brûlant. En clair, il va falloir rompre avec les beaux discours et les belles recommandations et poser des actes vérifiables. Aussi Ban Ki-moon a-t-il émis l'espoir que la Conférence permettra de mobiliser

les efforts et les financements nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement durable. «*La 14<sup>ème</sup> CNUCED est la première conférence de développement des Nations Unies depuis les adoptions historiques, l'ancien, de l'Agenda 2030 pour le développement durable, du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et de l'Accord de Paris sur le changement climatique*», a-t-il insisté.

## En réunion à Lomé ce 22 juillet Les Gouverneurs du Fagace vont acter les décisions capitales pour le Fonds

Le Conseil des Gouverneurs du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (Fagace) se tient ce 22 juillet 2016 à l'hôtel Radisson Blu 2 Février de Lomé. Prement part à cette rencontre annuelle, durant laquelle sont actées des décisions capitales pour le Fonds, les Gouverneurs du Fonds qui sont les ministres des Finances des quatorze pays membres. A la suite du Rwanda, c'est le Togo qui assure la présidence du Conseil depuis la dernière réunion de 2015.

A sa 7<sup>ème</sup> session ordinaire, tenue le 3 juin 2015 à Cotonou et précédée par la 42<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration qui lui a soumis son rapport, le Conseil des Gouverneurs a pris connaissance des résultats des travaux du Conseil d'administration qui a approuvé, en aval, la création d'un centre d'hémodialyse au Burkina Faso à hauteur de 130 millions de francs Cfa, la création d'un réseau de télécommunications de la société ATEL au Mali pour 4000 millions de francs Cfa, la réhabilitation de l'hôtel 2 février au Togo à hauteur de 3300 millions de francs Cfa, le renforcement des capacités de production du Groupe Schekina de la Côte d'Ivoire à hauteur de 360 mil-



Adjé Otèth Ayassor, l'un des gouverneurs du Fagace

lions de francs Cfa, le renforcement des capacités d'intervention de la société Healthy Environment du Congo pour 329 millions de francs Cfa. Et, en financement direct, la construction d'immeubles administratifs par la société Reelmar au Niger pour 2000 millions de francs Cfa. Avec ces engagements, le bilan des interventions du Fonds s'élevait à 311 258 millions de francs Cfa en garantie, 7300 millions de francs Cfa en financement direct, 8209 millions de francs Cfa en bonification et 1165 millions de francs Cfa en prise de participation.

Le Conseil des Gouverneurs avait aussi pris d'importantes décisions, notamment l'adoption du rapport annuel d'activités 2014, l'adop-

tion des états financiers exercice 2014 qui affichaient un résultat net bénéficiaire de 385 343 437 francs Cfa, l'adoption des rapports des Commissaires aux comptes au 31 décembre 2014, le renouvellement du mandat de Henri-Marie Dondra pour une durée de quatre ans au poste de Directeur général à compter de janvier 2016, la validation du mandat des deux cabinets de Commissaire aux comptes pour les exercices 2015 et 2016, la révision des dispositions des articles 2 et 5 de la convention portant statuts du Fonds en tenant compte de la liberté de transfert des ressources d'une zone à une autre et la mise en œuvre d'une stratégie d'intégration et des changements climatiques.

En glissement annuel, au sein des Systèmes financiers décentralisés

## Faible hausse des dépôts et du crédit octroyé au Togo à fin mars 2016

A fin mars 2016, le nombre d'institutions de microfinance dans l'UMOA – Union monétaire ouest africaine – s'est établi à six cent quatre-vingt (680). L'accès des populations aux services financiers offerts s'est élargi. Le nombre de bénéficiaires des prestations de ces institutions est ressorti à près de 15,7 millions à fin mars 2016 contre 13,8 millions à fin mars 2015.

Les indicateurs d'intermédiation des SFD – Systèmes financiers décentralisés – de l'échantillon observés (135 SFD réalisant 90% environ des activités du secteur : dépôts et crédits) laissent apparaître une évolution relativement positive. A fin mars 2016, le montant des dépôts collectés s'est établi à près de 923,1 milliards de FCFA

contre 816,0 milliards une année auparavant, soit une hausse de 13,1%. Par pays, les dépôts ont enregistré une hausse en Guinée-Bissau (+41,9%), en Côte d'Ivoire (+24,3%), au Bénin (+18,1%), au Burkina (+14,2%), au Mali (+11,5%), au Sénégal (+10,2%), au Togo (+4,4%) et au Niger (+2,8%), indique une étude de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Le montant moyen des dépôts par membre s'est établi à 97.949 FCFA à fin mars 2016 contre 98.561 FCFA un an plus tôt.

L'estimation, sur l'ensemble des SFD de l'UMOA, du montant total des dépôts collectés est de 1.025,6 milliards de FCFA à fin mars 2016 contre 906,6 milliards de FCFA un

an auparavant. Il représente environ 6,3% du montant des dépôts détenus par les établissements de crédit de l'Union au cours de la période sous revue.

S'agissant des crédits octroyés par les SFD de l'échantillon, souligne l'étude, ils ont progressé de 15,6% par rapport à leur niveau de fin mars 2015, pour ressortir à 828,8 milliards de FCFA à fin mars 2016. Les hausses enregistrées ressortent à 34,9% en Côte d'Ivoire, à 21,0% au Bénin, à 14,5% au Mali, à 11,7% au Burkina, à 11,0% au Sénégal, à 9,6% au Togo et à 8,6% au Niger. En revanche, un repli a été noté en Guinée-Bissau (-6,5%). L'encours moyen des prêts par membre a légèrement progressé, en

ressortant à 87.951 FCFA à fin mars 2016 contre 86.579 FCFA à fin mars 2015.

Rapporté à l'ensemble des SFD de l'Union, l'encours des crédits du secteur est estimé à près de 920,9 milliards de FCFA à fin mars 2016 contre 796,4 milliards à fin mars 2015, soit un accroissement de 15,6%. Il représente 7,0% des crédits accordés par les établissements de crédit de l'Union.

Au titre des SFD en difficulté, à fin mars 2016, quatorze (14) institutions de microfinance demeureraient sous administration provisoire, dont trois (3) au Bénin, trois (3) au Mali, trois (3) au Sénégal, deux (2) en Guinée-Bissau, une (1) au Burkina, une (1) en Côte d'Ivoire et une (1) au Togo.

## Après l'expérience réussie avec ASKY au Togo Ethiopian Airlines intéressée par un partenariat stratégique avec la future compagnie du Ghana

La compagnie aérienne Ethiopian Airlines se dit intéressée à être le partenaire stratégique dans le cadre de la création de la nouvelle compagnie aérienne nationale du Ghana, rapporte la presse locale, cité l'agence Ecofin. «*Nous avons appris que le Ghana veut créer une compagnie aérienne. Normalement, nous préférons être des partenaires afin de construire*

suivie de celle de son successeur Ghana international Airlines.

Par ailleurs, selon l'appel à manifestation d'intérêt, ce partenaire stratégique devra être une compagnie de renom qui bénéficie d'une grande expérience dans le domaine du transport aérien et d'un réseau de distribution très dense. Il devra aussi disposer d'une surface financière solide, d'une impor-



tant capacité technique en matière d'opérations de vol et d'un savoir-faire avéré dans les domaines des systèmes informatiques et du management.

Ainsi, avec son rang de numéro un des compagnies aériennes africaines en termes de flotte, de destinations, de passagers, de fret, et de chiffre d'affaires, Ethiopian Airlines se présente donc comme un partenaire stratégique possible. Avec en prime, plusieurs partenariats importants, tel que celui en cours de discussion avec la compagnie aérienne Turkish Airlines.

tant capacité technique en matière d'opérations de vol et d'un savoir-faire avéré dans les domaines des systèmes informatiques et du management.

Ainsi, avec son rang de numéro un des compagnies aériennes africaines en termes de flotte, de destinations, de passagers, de fret, et de chiffre d'affaires, Ethiopian Airlines se présente donc comme un partenaire stratégique possible. Avec en prime, plusieurs partenariats importants, tel que celui en cours de discussion avec la compagnie aérienne Turkish Airlines.

Le Togo à l'ère des responsabilités dans les réformes

## Regards croisés sur la part de l'armée

(suite de la page 3)

processus des réformes en évitant tout calcul politicien et une image de mauvaise foi, de mesquinerie et de calculs politiques. Elle devra donc se servir de tous les leviers possibles et honnêtes en son pouvoir pour permettre un heureux aboutissement du processus, en gardant en vue le principe de la reddition de compte.

**La société civile.** Etant censée être neutre et impartiale, sa responsabilité est de faire en sorte que les réformes aillent effectivement dans l'intérêt de la nation. Elle doit avoir elle-même un comportement responsable et aura la tâche de mettre les uns et les autres devant leur responsabilité. Elle devra jouer son va-tout pour que les dérapages des principaux ac-

teurs soient évités. Déjà très critiquée pour son inaction et son caractère partisan, elle aura également une responsabilité historique si, par son comportement (action ou inaction), les réformes ne voyaient pas le jour ou si elles sont mal faites.

**L'armée.** La responsabilité des Forces armées togolaises et de leur sécurité est capitale puisque, de

tout temps, elles ont été considérées comme jouant un rôle négatif dans la vie politique et étant au service d'un régime. Il leur appartient donc de prendre leur responsabilité dans le sens de renverser cette conception et de changer cette image négative, en évitant tout acte pouvant porter préjudice au processus et en devenant républicaine.

## FOOTBALL/BREVES

## Le Comité Exécutif prolonge le délai de dépôt de candidatures

**Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a prolongé mercredi le date de dépôt des candidatures aux différents postes au sein des organes juridictionnels de la commission électorale de la Commission de recours en matière électorale et de la Commission d'audit et de conformité, dans le cadre des élections qui auront lieu au Congrès ordinaire qui se tient à Notsè le 20 août 2016.**

**Hervé A.**

"A la date du 20 juillet 2016, soit un mois avant le Congrès susvisé, nous avons constaté aucune candidature émanant des associations membres de la FTF enregistrées", a écrit Pierre Lamadokou dans une note circulaire aux membres.

Suivant les statuts de la FTF, les membres auraient dû déposer

leurs candidatures dès la convocation du Congrès le 20 juin 2016. Mais qu'à cela ne tienne, un délai supplémentaire est accordé. "Dans un souci de franche collaboration, le Comité Exécutif de la FTF, sur proposition de la Commission ad hoc électorale, accorde un délai supplémentaire de cinq (05) jours - jusqu'au lundi 25 juillet 2016 à 17h00 - aux membres désirant faire acte de

candidature pour les différents organes pour le dépôt de leur candidature", précise la note.

Dans le cadre de ces élections, une Commission ad hoc électorale a été mise en place par le Comité Exécutif et présidée par le juge Koffi Degbovi. Elle est chargée d'organiser et de superviser les opérations électorales. Ses membres ne sont pas éligibles pour les différents organes. Le Comité

Exécutif lui-même jouera le rôle de la Commission de recours en matière électorale.

C'est le prochain congrès qui va, entre autres points inscrits à l'ordre du jour, procéder à l'approbation du procès-verbal du précédent congrès, des comptes annuels, du budget annuel ainsi qu'à la présentation du bilan consolidé et révisé et du compte des résultats.

## Serge Gakpé: "prouver avec le Genoa"

Annoncé au début de l'été sur le départ du Genoa, Serge Gakpé ne compte pas quitter le club qu'il a rejoint en 2015 seulement et surtout après ces six derniers mois compliqués en prêt à l'Atalanta Bergame. Le milieu de terrain offensif veut être un homme clé de la saison prochaine.

"Je travaille fort pour prouver que je peux bien faire avec le Genoa. Je veux faire une bonne saison. Les six derniers mois à Bergame ont été mauvais, mais je suis revenu et je suis heureux ici", a-t-il confié à la presse sicilienne repris

par africatosports.com.

Et l'ancien Nantais joint la parole à l'acte. Après un premier stage en Autriche, le Genoa vient d'enchaîner deux matchs amicaux. Certes contre des équipes de niveau inférieur mais efficaces pour la préparation. Et Gakpé s'illustre à merveille. Un triplé et 4 passes décisives contre Stubaital (pour un score final de 17-1) le week-end écoulé puis un nouveau succès 3-0 devant Südtirol, avec un but et une passe décisive du Togolais mercredi.

"Cela fait un an que je suis en



Italie. Je me suis adapté, je parle la langue et je me sens bien avec mes coéquipiers. Cette saison peut être

la mienne". Gakpé est parti pour rester et l'entraîneur Ivan Juric va devoir compter avec lui.

Nigeria :

## La NFF confirme, Le Guen ne viendra pas !

Nommé lundi conseiller technique du Nigeria aux côtés du sélectionneur Salisu Yusuf, qui lui a été préféré, Paul Le Guen a ensuite démenti, provoquant un imbroglio que la Fédération nigérienne (NFF) a seulement dénoué mardi en fin de journée. Retour sur 24 heures agitées !

Le duo Salisu Yusuf-Paul Le Guen n'aura même pas tenu quelques heures sur le banc des Super Eagles ! Nommé lundi conseiller technique de la sélection du Nigeria aux côtés du sélectionneur, Yusuf, le Breton ne

souhaite pas occuper ce poste et il aurait déjà décliné l'offre du champion d'Afrique 2013 il y a deux jours, affirmait mardi matin L'Equipe, déclenchant un sacré imbroglio !

Et au terme de plusieurs heures de flottement et d'incompréhension, la Fédération nigérienne (NFF) vient de réagir par la voix de son responsable de la communication, Suleiman Yahaya-Kwande, qui a expliqué pourquoi l'ancien sélectionneur du Cameroun ne viendra pas. "Le communiqué de presse était clair : toutes les nominations effectuées lors de la réunion du comité technique et de

développement étaient de simples recommandations, qui devaient être délibérées et approuvées par le conseil. A la NFF, aucun sous-comité, à l'exception des organes judiciaires, ne prend des décisions. Ils ne font que des recommandations", a clarifié le responsable sur le site de la NFF, avant d'en revenir au cas du Breton.

"En vérité, le comité technique et de développement a parcouru les profils de tous les entraîneurs qui ont postulé et il a considéré Paul Le Guen comme qualifié pour le poste. Mais au cours des négociations finales, il a refusé de se voir

attribuer un objectif et il ne voulait pas vivre au Nigeria, ce qui constituait un point sensible avec le conseil", a expliqué Yahaya-Kwande.

"Le poste d'entraîneur du Nigeria est très important et en aucune façon quelqu'un ne peut l'obtenir sans suivre un objectif. Il n'y a aucun problème avec le fait que Le Guen dise qu'il ne vient pas, plusieurs personnes hautement qualifiées seraient heureuses d'être nommées manager. Nous avons un plan pour parer à cette éventualité", a-t-il conclu.

RIO 2016

## Les Jeux ne font pas l'unanimité au Brésil

Avant les images de joie et les bras levés vers le ciel des athlètes, les Jeux Olympiques de Rio (5-21 août) renvoient des signaux négatifs. La population locale rejette la tenue des Jeux, les premiers de l'histoire en Amérique du Sud. Les dirigeants brésiliens ont failli dans le principe de "l'acceptation sociale" des JO.

A quelques encablures de la tenue des Jeux Olympiques, il est rare qu'une telle défiance se fasse sentir. Selon un sondage Datafolha, 50% des Brésiliens désapprouvent la tenue des Jeux Olympiques à Rio, qui commencent le 5 août. Il est vrai

que le pays a d'autres chats à fouetter en ce moment entre crise économique et crise politique. Un Brésilien sur deux, le chiffre est énorme ! Le sondage, publié dans le journal Folha de S. Paulo, montre également que le nombre de Brésiliens opposés à la tenue de ces Jeux a doublé depuis une enquête similaire menée en 2013. Pour 63% des personnes interrogées (le sondage a été réalisé les 14 et 15 juillet auprès de 2.792 personnes), les Jeux feront plus de mal que de bien au Brésil.

Selon un autre sondage réalisé à la mi-mai et diffusé le 9 juin par le ministère brésilien des Sports,



près de deux tiers des Brésiliens (65,9%) disaient approuver la tenue des JO.

Rio avait été choisie en tant que ville hôte des JO 2016 en 2009, quand le Brésil était en plein boom économique sous la présidence de Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2010). Mais le plus grand pays

d'Amérique latine (204 millions d'habitants) est entré en pleine récession au deuxième trimestre 2015, aggravée par la crise politique et un chômage record (11,2%). Les Jeux n'y sont pour rien, mais comme pour la Coupe du monde 2014, ils font office de bouc émissaire.

## Total devient sponsor titre de la CAN

La Confédération Africaine de Football (CAF) et Total ont signé jeudi un accord au terme duquel Total devient le sponsor officiel du football africain pour les 8 prochaines années. Le Groupe va soutenir les 10 compétitions principales de la CAF, à commencer par la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), dont la nobriété dépasse les frontières du continent. Elle sera renommée "Coupe d'Afrique des Nations Total" et aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017.

"Ce partenariat est un cap majeur franchi dans notre recherche perpétuelle de ressources supplémentaires à même de permettre au football africain d'accélérer son développement, de se moderniser en améliorant sa gouvernance, ses infrastructures sportives ainsi que ses performances à l'échelle mondiale", a déclaré le président de la CAF Issa Hayatou.

Pour Patrick Pouyanné, Président-directeur général de Total, l'Afrique fait partie intégrante de l'ADN de Total. "A travers cet engagement nous souhaitons renforcer nos liens et notre proximité avec nos parties prenantes et nos clients, autour de compétitions populaires et festives qui suscitent toujours un grand engouement, y compris au sein de nos équipes", a-t-il ajouté.

Lenvergure de cette opération et sa durée sont à l'image de l'ancrage fort de Total en Afrique. Présent dans plus de 40 pays, le Groupe est un acteur majeur de l'économie de ce continent. Aujourd'hui, plus de 10 000 collaborateurs y exercent l'ensemble de ses activités, de la production d'hydrocarbures à leur transformation et leur distribution : ce sont 2 millions de clients chaque jour qui s'arrêtent dans ses 4 200 stations-service. Total y développe aussi des activités dans le solaire.

## Qui pour sortir Jordan Ayew du cauchemar Aston Villa ?

En pleine galère à Aston Villa, relégué en Championship, Jordan Ayew aimerait trouver un nouveau point de chute. Le Ghanéen ne manque pas de courtisans.

Jordan Ayew (24 ans) a découvert la Premier League avec un plaisir non dissimulé la saison passée avec Aston Villa. Son premier exercice s'est révélé encourageant avec 7 réalisations sur le plan personnel, même s'il a connu quelques zones de turbulences après une expulsion cet hiver. Seulement, ses réalisations n'ont pas permis aux Villans de se sauver. C'est donc le Championship qui se dessine à l'horizon pour l'international ghanéen (38 sélections, 11 buts), à moins que le mercato ne lui offre une porte de sortie.

Dernièrement, son nom a été associé à un départ vers la Turquie, où Galatasaray apprécierait fortement son profil. Ce jeudi, le Daily Mail ajoute que d'autres courtisans se verraient bien relancer le Black Star formé à l'Olympique de Marseille. Alors que West Ham (qui a longtemps cherché son buteur avant de parvenir à des accords pour Calleri et Bocca) ou encore les Girondins de Bordeaux se seraient renseignés depuis l'ouverture du marché, Hamburg est passé aux choses sérieuses.

Le HSV, qui cherche des renforts offensifs pour faire mieux que sa 10e place en Bundesliga lors du dernier exercice, a ainsi formulé une offre d'environ 10 M€ pour s'offrir ses services cet été. Une proposition qui ferait réfléchir la direction du club de Birmingham puisqu'elle se rapproche du montant déboursé l'été dernier pour le déloger du FC Lorient (12 M€).

## Giovanni Ciccolunghi remplace Labruno

Giovanni Ciccolunghi va prendre la succession de Vincent Labruno à la tête de l'Olympique de Marseille, confirme Margarita Louis-Dreyfus dans un communiqué. Il sera accompagné de Jean-François Angebolou au poste de président du Conseil de surveillance. Ces nominations seront effectives le 25 juillet.

L'Olympique de Marseille et son actionnaire majoritaire Margarita Louis-Dreyfus ont trouvé le remplaçant de Vincent Labruno. Dans un communiqué, "MLD" a annoncé la nomination de Giovanni Ciccolunghi, 72 ans, au poste de président du club phocéen. Il s'agit d'un ancien CEO d'Addax en Russie et membre de la holding Louis Dreyfus depuis 5 ans. "Proche collaborateur de Robert Louis-Dreyfus", comme il est indiqué dans le communiqué, il sera accompagné de Jean-François Angebolou au poste de président du Conseil de surveillance. Ce dernier est "un ami de la famille Louis-Dreyfus depuis plus de 30 ans. A Marseille, il a accompagné Robert Louis-Dreyfus depuis la reprise du club en 1997."

L'objectif n'a en revanche pas changé. "MLD" compte toujours vendre le club, et ce changement de gouvernance est effectué dans cette optique. "L'objectif de la nouvelle équipe est de gérer le club avec un haut niveau de professionnalisme et de transparence afin de restaurer la solidité financière et le succès sportif de l'OM dans cette phase de transition, de façon à ce que le nouvel actionnaire puisse construire sur des bases solides et rivaliser au niveau européen", explique l'actionnaire majoritaire du club. Au passage, on remarquera qu'il n'y a pas un mot pour Vincent Labruno, aux commandes du club depuis 2011 et présent au sein de l'organigramme depuis 2008.

Sur le manganèse de Nayega au Nord Togo

## Keras attend avec impatience son permis minier

Keras Resources plc, très active sur l'or en Australie, maintient comme actif de classe, le projet de manganèse Nayega au nord Togo, dans son portefeuille global et attend avec impatience le permis minier qui tarde à lui être délivré. «*Quoi que notre projet de manganèse de Nayega au Togo reste encore un actif important dans notre portefeuille, nous ne som-*

mes pas en mesure de le faire avancer avant l'obtention du permis minier», a expliqué Brian Moritz, président non exécutif de la compagnie cotée à Londres et détenant également les projets Malelane en Afrique du sud et Mebaga au Gabon. M. Moritz fait noter, cependant, que les discussions sont activement engagées avec les autorités du ministère togolais des Mines pour faire évo-

luer la demande dans le sens de l'obtention, au plus vite, du permis recherché. Selon toujours une dépêche du site d'informations *rutilance.com* ce niveau d'évolution du projet Nayega a été dévoilé dans le rapport intermédiaire, publié le 28 juin 2016, relatif essentiellement aux activités offensives de la compagnie dans ses solides actifs d'or

duction dans son projet Lindsay pour atteindre un niveau d'équilibre fixé à 30.000 onces d'or par an vers le deuxième semestre 2017. «*Nous sommes à présent une compagnie minière aurifère australienne avec une bonne trésorerie et un stock d'or diversifié dans une région d'exploitation aurifère confirmée*», a-t-il dit.

Il s'agit d'une annonce de belles couleurs pour le projet Nayega que Keras entend financer à partir, essentiellement, du cash-flow opérationnel de ses actifs australiens. Keras Resources détient 85% d'intérêt dans le projet Nayega, renfermant 14 millions de tonnes de ressources à 12,4% de manganèse, dont le gisement principal est long de 2,2 km et large de 500 m avec une épaisseur moyenne de 3,3 m. Le projet porte sur cinq licences d'exploration qui couvrent au total 92.390 ha à Nayega, région des Savanes dans le nord du Togo, et s'offre, avec ses gisements à faible profondeur, pour une exploitation à ciel ouvert.

Keras Resources table, dans son plan minier, sur une production low-cost de 250.000 tonnes à une concentration de 38% de manganèse par an, dans la première phase de développement du projet

Aux fins d'affronter les grands défis mondiaux

## L'aide du Groupe de la Banque mondiale atteint plus de 61 milliards de dollars sur l'exercice 2016

Face à la persistance de conditions économiques défavorables dans les pays en développement, le Groupe de la Banque mondiale a porté ses engagements à plus de 61 milliards de dollars sur l'exercice 2016 (1<sup>er</sup> juillet 2015-30 juin 2016), sous forme de prêts, de dons, de prises de participations ou de garanties accordés à des pays et des entreprises privées. «*Dans un monde marqué par la multiplication des risques, avec le ralentissement de la croissance mondiale, les déplacements forcés de population toujours plus nombreux et les transformations environnementales brutales causées par le changement climatique, les pays à revenu faible et intermédiaire sollicitent une aide accrue d'une part, commente Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale. Le fait que les pays se tournent vers le Groupe de la Banque mondiale nous conforte dans notre mission. Nous continuerons à répondre à la demande croissante d'instruments financiers novateurs, en mobilisant les ressources des bailleurs de fonds pour accroître considérablement notre volume de prêts à faible taux d'intérêt et en exploitant au mieux notre expertise mondiale pour aider les*

World Bank Group Commitments Fiscal Years 2016 and 2015 (in U.S. billions)		
World Bank Group	FY16*	FY15
IBRD	29.7	23.5
IDA	16.2	18.9
IFC**	1.1	10.5
MIGA	4.3	2.0
<b>TOTAL</b>	<b>61.2</b>	<b>55.7</b>

\*Preliminary and unaudited numbers as of June 30.  
\*\*Long term finance from IFC's own account. Excludes nearly \$7.6 billion in FY16 and \$7.1 billion in FY15 in funds mobilized from other investors.

pays à faire face à leurs difficultés les plus grandes.»

Les engagements de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), qui fournit aux pays des financements, des produits de gestion du risque ainsi que d'autres services financiers, ont atteint 29,7 milliards de dollars, en nette hausse par rapport à l'exercice précédent, précise la Banque mondiale dans un communiqué. Les engagements de l'Association internationale de développement (IDA), qui propose des prêts sans intérêt et des dons aux 77 pays les plus pauvres du monde, sont ressortis à 16,2 milliards de dollars pendant l'exercice 2016.

Les demandes adressées à la BIRD et l'IDA ont atteint les niveaux observés en période de crise finan-

cière, dépassant la barre des 160 milliards de dollars entre les exercices 2013 et 2016. Cette hausse est intervenue alors que la Banque mondiale révisait à la baisse ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale en 2016, de 2,9 à 2,4%.

Les engagements du Groupe de la Banque mondiale dans les pays d'Afrique subsaharienne — première priorité de l'institution — se sont montés à 12,5 milliards de dollars durant l'exercice 2016. Sur ce total, 8,7 milliards proviennent de l'IDA, 0,7 milliard de la BIRD, plus de 1,3 milliard de l'IFC et 1,8 milliard correspondent aux garanties de la MIGA pour des projets dans la région; à cela s'ajoute près de 1 milliard de dollars mobilisé par l'IFC auprès d'autres investisseurs.



en Australie occidentale, au cours des six mois achevés au 31 mars. Keras Resources, précédemment Ferrex Plc, a affiché de grandes avancées en Australie marquées de la signature de quatre accords et couronnées d'un inventaire de plus de 500.000 onces d'or. D'ailleurs, Brian Moritz s'est vanté de perspectives heureuses pour Keras qui compte commencer, au troisième trimestre 2016, la pro-



## LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



# 2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

### • AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



### • AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA** !

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros

Transport routier/ Respect de la charge à l'essieu

## Le Togo en application effective du règlement n°14 de l'UEMOA

**Etonam Sossou**

La surcharge routière constitue un véritable fléau au Togo. Trente neuf (39) véhicules sur quarante-un (41) qui ont circulé sur la nationale n° 1 les 08 et 09 juillet 2016 sont surchargés entraînant un coefficient d'agressivité moyen de 1,81. Un coefficient plus élevé que ceux observés les cinq derniers mois. Cette réalité, occasionne des victimes humaines et une dégradation prématurée des routes pour un coût estimé à des dizaines de milliards. Le Togo est encore à la phase de construction des infrastructures routières dont certaines qui n'ont même pas encore été réceptionnées subissent déjà les effets de la surcharge.

Ce constat était l'ordre du jour d'une réunion des transporteurs, des représentants des sociétés de chargements et d'autres acteurs intervenant dans le domaine du transport, qui s'est tenue à Lomé le 21 juillet sous l'égide des ministres des transports et des infrastructures Ninsao Gnofam, ainsi que celui de la sécurité et de la protection civile Yark Damehane. Aux grands maux, les grands re-



Les Ministres D. Yark de la Sécurité et N. Gnofam des Transports (Archives)

mèdes. Dorénavant le gouvernement a décidé de faire appliquer à la lettre le règlement n° 14/2005/CM de l'UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transports de marchandises, entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016. Lequel règlement prévoit que tout véhicule de plus de 51 tonnes de poids total roulant est passible d'une amende de 20 000 F CFA par tonne de surcharge pour le transport national et de 60 000 F CFA pour le transport international. En plus de la sanction, les servi-

ces compétents procèdent au délestage de la surcharge aux frais de son propriétaire. « Cette mesure a pour avantage, de préserver les routes, de contribuer à la sécurité routière et au rallongement de la durée de vie des véhicules. De même, elle permet d'orienter les ressources financières vers d'autres priorités des populations », a précisé M. Ninsao Gnofam

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2016, le Togo se passait de toute amende mais exige par contre que le délestage soit systématique. Ce qui ne paraît pas assez répressif au vu du comportement de certains

chargeurs et transporteurs qui refusent pour la plupart du temps de passer au pesage. Aussi, les transporteurs ont-ils l'habitude de présenter de « vrais faux » bulletins de pesage, qui leur permettent de circuler avec la surcharge sans être inquiétés. Pour régler ce volet du problème, le gouvernement a commandé des véhicules équipés de pese-essieu, les premiers seront livrés d'ici la fin de ce mois, qui vont jouer le rôle de brigade sur les routes.

« Toutes les sociétés de chargements sont priées jusqu'à la fin de ce mois de se doter de peses essieux qui sont adaptés aux poids lourds à la place des ponts bascules », a ordonné le Ministre des transports. Ponts bascules

La stratégie de lutte contre la surcharge routière au sein de l'UEMOA a pour objectif ultime de

réduire le taux de camions en surcharge de 10% par an, pendant les trois prochaines années, afin de ramener le taux de camions en surcharge sous la barre de

50% au 31 décembre 2017. Rappelons que le règlement n° 14 a été adopté et signé le 16 décembre 2005 par le Conseil des ministres de l'UEMOA. La Commission de l'UEMOA a organisé successivement, en avril 2009 et mars 2010, deux réunions des mi-



50% au 31 décembre 2017.

Rappelons que le règlement n° 14 a été adopté et signé le 16 décembre 2005 par le Conseil des ministres de l'UEMOA.

nistres pour impulser une dynamique en vue de l'application effective du règlement.

Tranche Commune Entente 2016

## Pierre Nyamedi reçoit son lot direct en attendant le tirage régional

La Loterie Nationale Togolaise a procédé le mercredi 20 Juillet 2016 à la remise d'un lot "voyage" gagné avec les tickets de la Tranche Commune Entente 2016. Ce lot constitué d'un billet d'avion et d'une prime de voyage a été remis par le Directeur Général Adjoint de la LONATO, M. Youssouf OUATTARA.

C'est devant une assemblée constituée de parieurs et de membres du personnel de la Loterie Nationale Togolaise, réunie dans la salle de tirage de la maison de la chance, que M. NYAMEDI K. Pierre, a eu le bonheur de recevoir des mains du Directeur Général Adjoint son billet d'avion Lomé-Abidjan-Lomé et une prime de voyage de 200.000 FCFA constituant le lot "Voyage", gagné au grattage des tickets de la Tranche Commune Entente 2016. Il effectuera donc pendant une semaine, un voyage



Pierre Nyamedi recevant son gain des mains du DGA de la LONATO

touristique à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Il a également exprimé sa reconnaissance à l'égard de la LONATO pour cette opportunité de redécouvrir la Côte d'Ivoire, pays où il a fait ses études.

Après avoir félicité et souhaité un agréable séjour à l'heureux bénéficiaire, le Directeur Général Adjoint de la LONATO a exhorté les uns et les autres à tenter leur chance pour avoir également l'opportunité

de remporter divers lots. Mis en vente depuis le début du mois de Mai, les tickets de la Tranche Commune Entente 2016 ont permis à plusieurs parieurs de remporter des lots (en espèce et en

nature). Il faut souligner que ces tickets offrent deux chances de gagner :

- \* **Au grattage** : il est possible de gagner des lots en espèce allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA ou un voyage touristique en Côte d'Ivoire. Pour cela, il suffit de trouver trois fois le logo du Conseil de l'Entente (pour le voyage) ou trois fois un montant (pour gagner ce montant).

- \* **Au Tirage** : tous les tickets vendus cette année, participent automatiquement au grand tirage régional qui aura lieu le vendredi 29 Juillet 2016 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, d'où l'importance pour tous les parieurs de conserver jalousement la partie détachable de leurs tickets. Les gros lots mis en jeu au tirage, vont de 1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA.



de remporter divers lots.

Représentant sa fille qui, dans l'impossibilité d'effectuer ce voyage l'a autorisé à y aller à sa place, M. NYAMEDI K. Pierre a exprimé sa

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1330 DE LOTO BENZ DU 13 Juillet 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 20 Juin 2016 par la LONATO à son siège à Lomé et porte le N° 1331.

Lors du précédent tirage DAPAONG, ANIE, ATAKPAME, KOUGNOHOU, ADETA et LOME sont les villes où on a repertorié des gagnants de gros lots.

La ville de DAPAONG s'est démarquée par un lot de 750.000 F CFA et un gros lot de 1.500.000 F CFA gagnés sur les points de vente 1019 et 1108.

A ANIE, c'est un super gros lot de 2.500.000 F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 20424.

Les points de vente 2043, 2504 et 4102 basés respectivement à ATAKPAME, KOUGNOHOU et ADETA ont recensé chacun un lot de 500.000 F CFA.

ALOME, on a enregistré deux lots de 500.000 F CFA un gros lot de 1.000.000 F CFA, deux gros lots de 1.500.000 F CFA et un maxi gros lot de 5.750.000 F CFA auprès des opérateurs 3712, 6904, 3406, 60500, 90035, 60345.

La Tranche Commune Entente 2016 a fait le bonheur d'un parieur basé à DAPAONG qui a découvert sur son ticket trois fois le logo CE. Il remporte donc :

- \* 500.000 F CFA
- \* une prime de voyage de 200.000 F CFA
- \* un voyage par avion et un séjour d'une semaine dans un luxueux hôtel de Yaoussoukro en Côte d'Ivoire.

Achète à 200F CFA, les tickets ZEM qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot mentionné en dessous.

**AVEC ZEM PREND DE L'AVANCE**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !**

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1331 de LOTO BENZ du mercredi 20 Juillet 2016

Numéro de base

71

18

78

47

70



À PARTIR  
DU 17  
MAI 2016

**TARIF  
UNIQUE**  
pour **Tous**  
**BAISSE**  
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**  
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**  
est **UNIQUE** "

**60<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**65<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**80<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**85<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes